



Annexe CCPV complémentaire au compte-rendu financier de subvention (cerfa n°15059*01)

à l'usage des associations subventionnées - Subvention communautaire année 20 __

en appui sur le règlement de soutien à la vie associative de la Communauté de communes Provence Verdon

A remplir en l'absence :

- d'un rapport d'activité détaillé de l'action subventionnée
- de la fourniture du Grand livre de banque détaillé

ou si l'on souhaite compléter le CERFA de l'Etat dont les cases de remplissage sont peu extensibles.

Intitulé de l'action subventionnée	
Nom de l'association porteuse de l'action	
Coût annoncé dans le budget prévisionnel lors du dépôt du dossier de demande de subvention	
Coût total de l'opération réalisée	
Montant de la subvention accordée	
<i>Rayer la/les mention(s) inutile(s)</i>	1- L'association sollicite le 2 ^{ème} versement de la subvention accordée (dans le cas d'une subvention > 500 €) 2- L'association sollicite le solde de la subvention accordée. 3- L'association présente son bilan dans le cadre d'une nouvelle demande de subvention. 4- L'association transmet un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée

3-bis. Données chiffrées : annexe

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée

➤ des communes (prêt de salles, de matériel, mise à disposition de personnel, réalisation d'impressions...) :

.....
.....

➤ des bénévoles :

.....
.....
.....

Projet(s) développé(s) en partenariat avec la Communauté de communes

.....
.....
.....
.....

